

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ MARS (25/03/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Mars 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Adjoints,
Mme Marie DOURELLE, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHE, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, Conseillers Municipaux

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Richard BAPTISTE, (représenté par M. REDON), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), Conseillers Municipaux

Était Absent Excusé : M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal

M. SELAM est nommé secrétaire de séance.

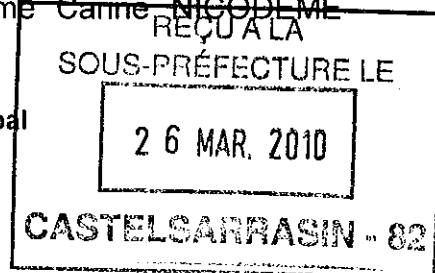
12- 25 mars 2010

BUDGET BELLE ILE : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009.

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 31 mars 2010,

Vu les états II-1 et II-2 joints au compte de gestion établi par le comptable,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 26 Voix Pour et 6 Abstentions (M. ROQUEFORT, Mme ROLLET, M. BENECH, M. GAUTHIER, Mme GALHO, Mme NICODEME)

ACCEPTÉ de reprendre par anticipation, au budget primitif 2010, les résultats de l'exercice 2009 de la manière suivante :

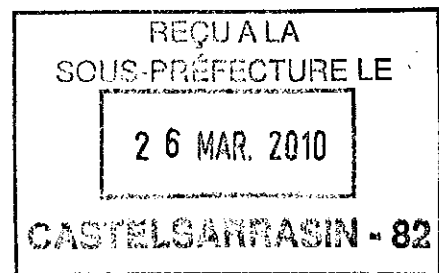
- un déficit de la section d'investissement (001) : **169 498,73 €.**



Pour copie conforme
Moissac le 26 Mars 2010

Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :







15500 - LOTISSEMENT BELLE-ILE MOISSAC

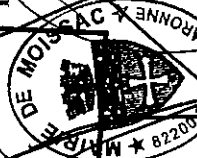
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Vu pour être annexé
à la délibération du

25 mars 2010

Le Maire
Jean-Paul NUNZI

II-1
Exercice 2009



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	232 791,96	78 000,00	310 791,96
Recettes de recettes émis (b)	61 000,00	61 706,77	122 706,77
Annulations de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	61 000,00	61 706,77	122 706,77
DÉPENSES			
Prévisions budgétaires totales (e)	232 791,96	78 000,00	310 791,96
Mandats émis (f)	706,77	61 706,77	62 413,54
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	706,77	61 706,77	62 413,54
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	60 293,23	0,00	60 293,23
(h - d) Déficit		0,00	

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE
26 MAR. 2010
CASTELCARRASIN - 82

15500 - LOTISSEMENT BELLE-ILE MOISSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2008	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009
Budget principal				
Investissement				
Financement				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
Budgets des services à caractère administratif				
LOTISSEMENT BELLE-ILE MOISSAC				
Investissement	-229 791,96	0,00	60 293,23	-169 498,73
Financement	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	-229 791,96	0,00	60 293,23	-169 498,73
TOTAL II	-229 791,96	0,00	60 293,23	-169 498,73
Budgets des services à caractère industriel et commercial				
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	-229 791,96	0,00	60 293,23	-169 498,73